RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA qui est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale a pour objectif, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance annualisée après déduction des frais de gestion supérieure à 4% sur la durée de placement recommandée.

Il n'y a pas d'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement

Pour parvenir à son objectif de gestion, l'équipe de gestion expose le portefeuille du fonds ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE notamment en actions ou obligations internationales et en fonds indiciels cotés ou OPCVM ou FIA pouvant être exposés à plusieurs classes d'actifs incluant les matières premières. La politique de gestion du fonds est discrétionnaire tant sur le niveau d'exposition global que sur la répartition géographique ou sectorielle La sélection des sous-jacents repose sur des méthodes d'analyse qualitative et quantitative permettant d'appréhender au mieux le profil de performance

/ risque de chaque sous-jacent étudié. La méthode « top down » suivie consiste à déterminer l'allocation d'actif découlant d'une analyse macro- économique entre actions, obligations, liquidités, puis les marchés, les secteurs et enfin les valeurs. Le fonds concentre ses positions sur un nombre limité d'actifs très liquides pouvant être débouclées rapidement afin de profiter des changements macro-économiques anticipés. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FIA s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

De 0% à 100% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques y compris les pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 50% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0% à 50% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations.

De 0 à 20% sur les indices de futures sur matières premières à travers des fonds indiciels cotés ou des contrats financiers sur indices de futures sur matières premières.

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations ou non notés dont :

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.
- de 0% à 50% aux marchés des instruments de taux de pays émergents.

Le total des expositions aux marchés émergents n'excède pas 60% de l'actif.

De 0% à 30% en obligations convertibles

De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Il peut être investi:

- En actions,
- En titres de créance et instruments du marché monétaire,
- Jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale, en ETF.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et des titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et en couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

Sur l'exercice le fonds affiche une performance de 4,52 %.

Une année complexe avec l'arrivée de M. Trump à la présidence des Etats-Unis, avec comme conséquence un changement profond dans les équilibres des échanges internationaux. Les marchés se sont bien comportés sur le premier semestre, avant de connaître un épisode de forte volatilité début Avril 2025 suite à l'annonce de barrières douanières plus élevées qu'attendu. Depuis les marchés se sont repris dans la perspective que les négociations aboutissent à de niveaux plus raisonnables, ce qui est probable, et d'un futur assouplissement de la part de la FED. L'inflation reflue sur toutes les zones même si elle se montre résistante aux Etats-Unis. La BCE a fortement baissé ses taux et se trouve proche de son point d'équilibre. Malgré les pressions de D. Trump la FED reste attentiste sur ses taux directeurs, face à une inflation résistante et aux impacts potentiels de la politique protectionniste américaine. Le dernier comité laisse cependant entrevoir un assouplissement de cette position. Nous restons positifs sur les valeurs américaines (croissance plus élevée en relatif, baisses d'impôt) et les grandes valeurs européennes (valorisations attractives, relance budgétaire, BCE accommodante). Nous restons plus réservés sur les marchés émergents qui seront les plus impactés par un probable ralentissement des échanges internationaux. Les obligations conservent des rendements satisfaisants mais la résistance de l'inflation comme l'impact du plan de réductions d'impôts aux USA devraient alimenter la volatilité. Nous restons exposés aux stratégies à moindre corrélation, long-short et arbitrage.

Critères ESG

Les informations relatives à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance (ESG) peuvent être consultées sur le site internet www.atrio-gp.fr et dans le rapport annuel. La gestion du fonds n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance («critères ESG»)

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Principaux mouvements sur l'exercice

Date	Opération	Code Valeur	Libellé Valeur	Montant	Devise
19/09/2024	Rachat	FR0010389254	CM-AM MONEPL.IC 3D	880 059,27	EUR
19/09/2024	Rachat	FR0013368065	CM-AM MONEP.IC23D	667 069,47	EUR
12/12/2024	Vente	LU1681038912	A.JPX N.400 EUR C	496 964,55	EUR
16/04/2025	Rachat	LU2023296168	GR.CORP.HYBR.IC 3D	474 452,43	EUR
07/11/2024	Rachat	FR0013368065	CM-AM MONEP.IC23D	351 471,44	EUR
18/09/2024	Vente	FR0013451333	FDJ	348 094,07	EUR
06/12/2024	Rachat	LU1670724704	M G LUX OP.INC.A3D	301 485,00	EUR
26/06/2025	Achat	LU1135865084	AM.SP500 II ETF C	-300 240,19	EUR
10/06/2025	Souscription	FR001400TDL0	CM-AM CAS.IS.S2 6D	-450 121,28	EUR
18/09/2024	Achat	FR0007054358	AM.ST.50 UC.ETF D.	-801 587,06	EUR

Changements significatifs
Aucun changement sur l'exercice

Actifs non-liquides

Le fonds n'investit pas dans des actifs non-liquides

Rémunérations 2024

	Nombre	Fixe	Variable	Différé
Preneurs de risque	3	540 000		0
Non preneurs de risque	2	83 718	11 000	0

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2025

ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La liste des sociétés de gestion gérant les OPCVM ou Fonds d'Investissement sélectionnés est validée par le contrôle des risques lors du processus de sélection des fonds.

Les contreparties sélectionnés pour le passage des ordres négociés doit avoir reçu l'aval du contrôle interne.

Cette liste peut être modifiée, si les conditions suivantes sont remplies :

- société financièrement stable sans antécédent connu de problèmes d'éthique
- compétitivité sur la place en matière de courtage
- prestations de services de qualité

Une contrepartie peut être supprimée de la liste par le contrôle interne, dans les cas suivants

- apparitions de problèmes d'éthique
- difficultés financières connues de l'entité
- problèmes récurrents de passations des ordres
- toute autre motivation jugée suffisante par le contrôle interne

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Pas d'effet de levier

Bilan actif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ¹	2 572 985,28	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 572 985,28	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B) ¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C) ¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	8 467 039,74	
OPCVM	8 467 039,74	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	11 040 025,02	
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	
Comptes financiers	294 164,27	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II ¹	294 164,27	
Total Actif I + II	11 334 189,29	

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres :		
Capital	10 570 239,70	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	461 537,85	
Capitaux propres I	11 031 777,55	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	302 411,74	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	302 411,74	
Total Passifs : I + III + IV	11 334 189,29	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	95 490,02	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	95 490,02	
Charges sur opérations financières	,	
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	95 490,02	
Autres produits :	33 430,02	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	7 660,67	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :	0,00	
Frais de gestion de la société de gestion	-226 875,15	
Frais de gestion de la societe de gestion Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-219 214,48	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-123 724,46	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	8 662,13	
Revenus nets I = C + D	-115 062,33	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-115 062,33	
Plus et moins-values réalisées	403 084,54	
Frais de transactions externes et frais de cession Frais de recherche	-11 049,43	
1 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00 392 035,11	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	392 035,11	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-23 785,05	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	368 250,06	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	000 200,00	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	187 386,41	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	3 873,41	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	191 259,82	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	17 090,30	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	208 350,12	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	461 537,85	

^{*} Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sousjacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FIA qui est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale a pour objectif, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance annualisée après déduction des frais de gestion supérieure à 4% sur la durée de placement recommandée.

Il n'y a pas d'indicateur de référence.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net total	11 031 777,55	12 363 009,29	12 371 234,84	12 078 245,18	13 770 641,30
PART CAPI C					
Actif net	11 031 777,55	12 363 009,29	12 371 234,84	12 078 245,18	13 770 641,30
Nombre de parts	100 218,27	117 216,59	119 308,02	122 770,06	122 110,46
Valeur liquidative unitaire	110,07	105,47	103,69	98,38	112,77
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	2,53	-1,02	3,10	8,31	3,20

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant)

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
С	FR0011422294	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
С	FR0011422294	3,60 % TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011422294 C

15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 4% l'an

Assiette: actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 4% TTC représente la différence entre:

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC nette de frais fixes de gestion avant prise en compte de la provision de commission de surperformance
- et :
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 4% l'an
- et :
- enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 4%, en linéaire, prorata temporis.

- (2) A compter /de l'exercice du fonds ouvert le 01/06/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.
- (3) A chaque établissement de valeur liquidative :
- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.
- (4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.
- (5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/endeçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à réporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Clé d	le répartition (e	en %)
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres
Société de gestion : 85% - Dépositaire : 15%			prestataires
Actions, ETF, obligations, droits: 0,48% TTC maximum Obligations et autres produits de taux: 0,48% TTC			
maximum Minimum France – Belgique – Pays-Bas : 12 €			
Minimum autres Pays (hors frais éventuels de place) : 35 €			
Société de gestion de portefeuille : 0% Dépositaire : 100%			
S/R OPC :			
Commercialisés en France : 15 € Commercialisés à l'Etranger 40 €			
Off-shore : 150 €			
Société de gestion de portefeuille : 0% (champ tronqué)			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options:

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps):

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sousjacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-hilan
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue:

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les rétrocessions de frais de gestion perçues par ATRIO GESTION PRIVEE au titre des investissements réalisés dans des OPCVM par le fonds ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE sont réintégrées en totalité dans le fonds.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe:

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme
- 2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les états financiers de l'exercice précédent figurent en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres début d'exercice	12 363 009,29	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	589 475,69	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 380 277,90	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-123 724,46	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	392 035,11	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	191 259,82	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	11 031 777,55	

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	5 414,90	589 475,69
Parts rachetés durant l'exercice	-22 413,22	-2 380 277,90
Solde net des souscriptions/rachats	-16 998,32	-1 790 802,21

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	•
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0011422294	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	11 031 777,55	100 218,27	110,07

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ve	entilation des ex	positions signif	icatives par pay	rs
exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	France +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-		
Actif						
Actions et valeurs assimilées	2 572,99	2 282,50	150,22	140,27	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	2 572,99	NA	NA	NA	NA	NA

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

	Exposition +/-	Décompositio	n de l'expositior	Décomposition par niveau de deltas		
exprimés en milliers d'Euro		<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>> 5 ans</th><th><= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

		Ve	ntilation des exp	ositions par type	e de taux
exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	294,16	0,00	0,00	0,00	294,16
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00		,		·
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	294,16

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00		0,00	0,00	· ·	· ·
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	294,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	294,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

	JPY +/-	GBP +/-	USD +/-		Autres devises
exprimés en milliers d'Euro	•	•	•		
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	,	· ·	
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	35,64	15,20	5,53	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	35,64	15,20	5,53	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000292278	MAGELLAN-C	Comgest Magellan	Actions	France	EUR	288 761,70
FR0007054358	AMUNDI EUROSTOXX 50	Amundi Asset Management	Actions	France	EUR	900 486,43
FR0010174144	BDL REMPART EUROPE-C	BDL Capital Management	Hedges	France	EUR	808 051,03
FR0010235507	LAZARD CREDIT OPPORTUNIT-C	Lazard Frères Gestion	Obligations	France	EUR	470 095,91
FR0011839901	R-CO CONV CREDIT EURO-P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Obligations	France	EUR	313 801,96
FR0011847409	R-CO VALOR-P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Mixte	France	EUR	266 744,97
FR0013293891	FIDELITY EUROPE- ACTION N	FIL Gestion	Actions	France	EUR	162 961,50
FR0013380607	AMUNDI CAC 40	Amundi Asset Management	Actions	France	EUR	424 952,40
FR001400NTP0	LAZARD HIGH YIELD 2029-PCEUR	Lazard Frères Gestion	Obligations	France	EUR	200 019,68
FR001400TDL0	CM-AM CASH ISR S2 FCP 6DEC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monetaire	France	EUR	632 311,15
LU0252963623	BGF-WORLD GOLD-E2 EUR	BlackRock (Luxembourg)	Actions	Luxembourg	EUR	382 066,86
LU0316493583	FRANK TEMP ASA GR-A-AC-H1	Franklin Templeton International	Actions	Luxembourg	EUR	332 518,54
LU0605514057	FIDELITY-CHINA CONSUME-YAEUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt)	Actions	Luxembourg	EUR	485 916,12
LU0866838575	ALKEN FD EUR.OPPORT.CL.E U1 5D	AFFM SA	Actions	Luxembourg	EUR	150 088,95

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0992626480	CARMIGNAC PF EMERG-F EUR AC	Carmignac Gestion Luxembourg	Actions	Luxembourg	EUR	199 709,11
	AM S&P 500 II-ETF ACC	Amundi Luxembourg S.A	Actions	Luxembourg	EUR	578 967,30
	DNCA INVEST- ARCHER M/C EU-I	DNCA FINANCE	Actions	Luxembourg	EUR	428 734,38
	M&G LX OPTIMAL INC-EUR C ACC	M&G Luxembourg S.A	Obligations	Luxembourg	EUR	333 999,81
	AMUNDI JPX- NIKKEI 400 UCITS	Amundi Luxembourg S.A	Actions	Luxembourg	EUR	576 570,19
LU1681049018	AMUNDI S&P 500 UCITS ETF	Amundi Luxembourg S.A	Actions	Luxembourg	USD	239 876,42
LU1829221024	AMUNDI NASDAQ- 100 II-ETF A	Amundi Luxembourg S.A	Actions	Luxembourg	EUR	290 405,33
Total						8 467 039,74

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	0,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-200 034,68
Frais de gestion	-102 377,06
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-302 411,74
Total des créances et dettes	-302 411,74

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	30/06/2025
Frais fixes	226 832,61
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	42,54
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	7 660,67

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Total			0,00

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025	28/06/2024
Revenus nets	-115 062,33	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-115 062,33	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-115 062,33	
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-115 062,33	
Total	-115 062,33	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	368 250,06	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	368 250,06	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	368 250,06	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	368 250,06	
Total	368 250,06	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			2 572 985,28	23,32
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 572 985,28	23,32
Articles personnels			808 727,40	7,33
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	1 819	808 727,40	7,33
Distributeurs			497 919,78	4,51
RUBIS	EUR	18 159	497 919,78	4,51
Equipements de loisirs			232 500,61	2,11
UBISOFT ENTERTAINMENT	EUR	24 771	232 500,61	2,11
Equipements et services médicaux			175 034,24	1,59
EUROFINS SCIENTIFC	EUR	2 896	175 034,24	1,59
Fournisseurs de services de télécommunications			140 271,60	1,27
TELECOM ITALIA	EUR	335 097	140 271,60	1,27
Matériel équipements destinés aux TI			111 891,96	1,01
SOITEC REGROUPEMENT	EUR	2 397	111 891,96	1,01
Prestataires de soins de santé			76 656,80	0,70
EMEIS SA	EUR	6 820	76 656,80	0,70
Societés de placement immobilier			150 218,60	1,36
WERELDHAVE	EUR	8 795	150 218,60	1,36
Voyages et Loisirs			379 764,29	3,44
ELIOR GROUP	EUR	146 514	379 764,29	3,44
Parts d'OPC et fonds d'investissements			8 467 039,74	76,75
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			8 467 039,74	76,75
ALKEN FD EUR.OPPORT.CL.EU1 5D	EUR	394,867	150 088,95	1,36
AM S&P 500 II-ETF ACC	EUR	1 530	578 967,30	5,25
AMUNDI CAC 40	EUR	11 260	424 952,40	3,85
AMUNDI EUROSTOXX 50	EUR	15 317	900 486,43	8,16
AMUNDI JPX-NIKKEI 400 UCITS	EUR	3 066	576 570,19	5,23
AMUNDI NASDAQ-100 II-ETF A	EUR	3 722	290 405,33	2,63
AMUNDI S&P 500 UCITS ETF	USD	2 312	239 876,42	2,17
BDL REMPART EUROPE-C	EUR	3 252,107	808 051,03	7,33
BGF-WORLD GOLD-E2 EUR	EUR	6 666,67	382 066,86	3,46
CARMIGNAC PF EMERG-F EUR AC	EUR	1 062,113	199 709,11	1,81
CM-AM CASH ISR S2 FCP 6DEC	EUR	6 213,261	632 311,15	5,73
DNCA INVEST-ARCHER M/C EU-I	EUR	1 562,5	428 734,38	3,89
FIDELITY-CHINA CONSUME-YAEUR	EUR	33 327,58	485 916,12	4,41
FIDELITY EUROPE-ACTION N	EUR	5 539,14	162 961,50	1,48
FRANK TEMP ASA GR-A-AC-H1	EUR	15 073,37	332 518,54	3,01
LAZARD CREDIT OPPORTUNIT-C	EUR	306,505	470 095,91	4,26
LAZARD HIGH YIELD 2029-PCEUR	EUR	182,033	200 019,68	1,81
M&G LX OPTIMAL INC-EUR C ACC	EUR	30 152,823	333 999,81	3,03
MAGELLAN-C	EUR	14 452,5377	288 761,70	2,62

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments		Quantité	Montant	%AN
R-CO CONV CREDIT EURO-P EUR	EUR	258,682	313 801,96	2,84
R-CO VALOR-P EUR	EUR	106,325	266 744,97	2,42
Total			11 040 025,02	100,07

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				
Libellé instrument Actif		Passif	Devises	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Instruments financiers à terme – actions							
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pre	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)			
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Options							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Swaps							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	0,00	0,00			

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts							
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pr	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)			
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Options							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Swaps							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	0,00	0,00			
W		, , , , ,	141				

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Instruments financiers à terme – de change							
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pré	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)			
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Options							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Swaps							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	0,00	0,00			

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit							
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pro	Montant de l'exposition en Euro (*)				
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Options	•	-					
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Swaps	•	-					
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	0,00	0,00			

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions							
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Options							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Swaps							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	0,00	0,00			

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

	Valeur actuelle bil	présentée au an	Montant de l'exposition en Euro (*)				
Libellé instrument	Actif	Passif	Devises	Devises à recevoir (+) Devises à livrer (-)		Classe de part couverte	
	71041	. 400	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte	
		Actif	Passif	+/-		
Futures						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Swaps						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	11 040 025,02
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	294 164,27
Autres passifs (-)	-302 411,74
Total = actif net	11 031 777,55

ATRIO GESTION PRIVEE

Fonds commun de placement : ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE 8, Rue Volney 75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

GEORGES REY CONSEILS

23 Passage Charles Dallery 75011 PARIS Membre de la Compagnie Régionale de Paris Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de Gestion du Fonds.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, tels que définis par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant du FCP ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés,

l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 septembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

GEORGES REY CONSEILS

Signé par Emmanuel Dray Le 11/09/24

- E75

O b. DEyWakr3gr.P4

Emmanuel DRAY

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE

Exercice du 01/07/2023 au 28/06/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique: FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA qui est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale a pour objectif, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance annualisée après déduction des frais de gestion supérieure à 4% sur la durée de placement recommandée.

Il n'y a pas d'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement

Pour parvenir à son objectif de gestion, l'équipe de gestion expose le portefeuille du fonds ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE notamment en actions ou obligations internationales et en fonds indiciels cotés ou OPCVM ou FIA pouvant être exposés à plusieurs classes d'actifs incluant les matières premières. La politique de gestion du fonds est discrétionnaire tant sur le niveau d'exposition global que sur la répartition géographique ou sectorielle La sélection des sous-jacents repose sur des méthodes d'analyse qualitative et quantitative permettant d'appréhender au mieux le profil de performance / risque de chaque sous-jacent étudié. La méthode « top down » suivie consiste à déterminer l'allocation d'actif découlant d'une analyse macro- économique entre actions, obligations, liquidités, puis les marchés, les secteurs et enfin les valeurs. Le fonds concentre ses positions sur un nombre limité d'actifs très liquides pouvant être débouclées rapidement afin de profiter des changements macro-économiques anticipés. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FIA s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

De 0% à 100% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques y compris les pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 50% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0% à 50% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations.

De 0 à 20% sur les indices de futures sur matières premières à travers des fonds indiciels cotés ou des contrats financiers sur indices de futures sur matières premières.

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations ou non notés dont :

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.
- de 0% à 50% aux marchés des instruments de taux de pays émergents.

Le total des expositions aux marchés émergents n'excède pas 60% de l'actif.

De 0% à 30% en obligations convertibles

De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Il peut être investi :

- En actions,
- En titres de créance et instruments du marché monétaire,
- Jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale, en ETF.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et des titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et en couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

Sur l'exercice le fonds affiche une performance de 1,72 %.

Une année principalement marquée par le reflux de l'inflation qui permet d'envisager des baisses de taux de la part des banques centrales. A ce stade seule la BCE l'a fait mais la FED devrait lui emboiter le pas. La croissance économique mondiale a poursuivi son repli ordonné, avec une économie américaine qui se distingue par sa vigueur. Nous avons maintenu une exposition actions relativement réduite pendant l'exercice, en restant principalement exposés sur les grandes capitalisations en Europe et aux Etats-Unis. Nous sommes restés sous-pondérés sur les obligations, avec des stratégies majoritairement réactives sur la duration ou le risque crédit. Nous restons exposés aux stratégies à moindre corrélation, long-short et arbitrage.

Critères ESG

Les informations relatives à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance (ESG) peuvent être consultées sur le site internet www.atrio-gp.fr et dans le rapport annuel. La gestion du fonds n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance («critères ESG»)

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Principaux mouvements sur l'exercice

Date	Libelle	Code Valeur	Libellé Valeur	Montant	
20/03/2024	Rachat	FR0010389254	CM-AM MONEPLIC 3D	1 000 214,90	EUR
04/12/2023	Achat	LU1681038912	AJPX N.400 EUR C	866 381,57	EUR
04/12/2023	Rachat	FR0013368065	CM-AM MONEP.IC23D	865 972,74	EUR
13/09/2023	Rachat	LU0346389348	F.F.G.Y ACC EUR 2D	593 118,37	EUR
01/12/2023	Rachat	LU0616900691	EXANE PLEIADE AC4D	465 102,47	EUR
12/09/2023	Achat.	FR0000121014	LVMH MOET VUITTON	427 495,64	EUR
20/03/2024	Souscription	LU2023296168	GR.CORP.HYBR.IC 3D	450 066,36	EUR
20/03/2024	Souscription	FR0010149120	CARMI SECUR. A 3D	-550 382,15	EUR
04/12/2023	Achat	LU1681038912	A.JPX N.400 EUR C	-866 381,57	EUR
04/12/2023	Achat	LU1681038912	A.JPX N.400 EUR C	-869 911,45	EUR

Changements significatifs Aucun changement sur l'exercice

Actifs non-liquides Le fonds n'investit pas dans des actifs non-liquides

Effet de levier Pas d'effet de levier

Rémunérations 2023

	Nombre	Fixe	Variable	Différé
Preneurs de risque	3	540 000		0
Non preneurs de risque	2	91 380	11 000	0

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 28/06/2024

ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchès Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La liste des sociétés de gestion gérant les OPCVM ou Fonds d'Investissement sélectionnés est validée par le contrôle des risques lors du processus de sélection des fonds.

Les contreparties sélectionnés pour le passage des ordres négociés doit avoir reçu l'aval du contrôle interne.

Cette liste peut être modifiée, si les conditions suivantes sont remplies :

- société financièrement stable sans antécédent connu de problèmes d'éthique
- compétitivité sur la place en matière de courtage
- prestations de services de qualité

Une contrepartie peut être supprimée de la liste par le contrôle interne, dans les cas suivants

- apparitions de problèmes d'éthique
- difficultés financières connues de l'entité
- problèmes récurrents de passations des ordres
- toute autre motivation jugée suffisante par le contrôle interne

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Pas d'effet de levier

Evènements intervenus au cours de la période

09/11/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Modalités de souscription rachat : warning sur la non intégration du mécanisme des gates

09/11/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie de gestion de l'OPC (précision sur l'investissement en ETF)

09/11/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité avec la trame

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024

15/03/2024 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	12 223 052,16	12 086 634,77
Actions et valeurs assimilées	2 837 475,04	1 907 371,11
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 837 475,04	1 907 371.11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négocièes sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	00,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0.00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	9 385 577,12	10 179 263,66
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 385 577,12	10 179 263,66
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0.00	0.00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0.00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0.00
Contrats financiers	0,00	0.00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0.00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0.00	0.00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0.00	0.00
Comptes financiers	264 268,19	439 314,09
Liquidités	264 268,19	439 314,09
Total de l'actif	12 487 320,35	12 525 948,86

BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
Capitaux propres		
Capital	12 483 633,43	12 001 181,23
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	17 746,57	558 160,19
Résultat de l'exercice (a, b)	-138 370,71	-188 106,58
Total des capitaux propres	12 363 009,29	12 371 234,84
= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0.00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	00,0	0,00
Autres opérations temporaires	00,0	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	00,0	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	124 311,06	154 714,02
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	124 311,06	154 714,02
Comptes financiers	0.00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0.00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	12 487 320,35	12 525 948,86

⁽a) Y compris comptes de régularisations

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchès règlementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementes ou assimilés	0.00	0.00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	00,0	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0.00	0.00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0.00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	00,0
Produits sur actions et valeurs assimilées	93 299,64	75 053,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0.00	0.00
Produits sur titres de créances	0.00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	00,0	0.00
Autres produits financiers	00.00	0,00
TOTAL (I)	93 299,64	75 053,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0.00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	584,05
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	584,05
Résultat sur opérations financières (I - II)	93 299,64	74 469,47
Autres produits (III)	0.00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	233 261,51	266 367,09
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-139 961,87	-191 897,62
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 591.16	3 791,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0.00	0.00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-138 370,71	-188 106,58

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
С	FR0011422294	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
С	FR0011422294	3,60 % TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011422294 C

15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 4% l'an

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 4% TTC représente la différence entre:

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC nette de frais fixes de gestion avant prise en compte de la provision de commission de surperformance
- et :
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 4% l'an
- et :
- enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 4%, en linéaire, prorata temporis.

- (2) A compter /de l'exercice du fonds ouvert le 01/06/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.
- (3) A chaque établissement de valeur liquidative :
- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.
- (4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.
- (5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Palement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/endecà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sousperformance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à réporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Clé de répartition (en %)		
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion : 85% - Dépositaire : 15% Actions, ETF, obligations, droits : 0,48% TTC maximum Obligations et autres produits de taux : 0,48% TTC maximum Minimum France – Belgique – Pays-Bas : 12 € Minimum autres Pays (hors frais éventuels de place) : 35 €			
Dépositaire : 100% S/R OPC : Commercialisés en France : 15 € Commercialisés à l'Etranger 40 € Off-shore : 150 €			
Titres de Créances négociables : Forfait France 25 € - Etranger 55 €			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- · Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres: Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options:

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports .

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- · Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
Actif net en début d'exercice	12 371 234,84	12 078 245,18
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	10 040,33	235 862,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-226 964,12	-583 093,10
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	205,894,69	655 477,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-176 441,55	-80 926,01
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-10 101,97	-18 901,71
Différences de change	-533,49	-10 860,98
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	329 842,43	287 328,81
Différence d'estimation exercice N	-1 934 428,42	-2 264 270,85
Différence d'estimation exercice N-1	-2 264 270,85	-2 351 599,66
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0.00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-139 961,87	-191 897,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	00,0
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0.00
Autres eléments	0.00	0.00
Actif net en fin d'exercice	12 363 009,29	12 371 234,84

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	9/9
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0.00	0,00
Titres de créances	1 1	
TOTAL Titres de créances	0,00	0.00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0.00	0,00
ASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0.00	0.00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0.00	0,00
IORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0.00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres operations	0.00	0.00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	9/6	Autres	%
Actif	-							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimitées	0.00	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00
Titres de créances	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0.00	00,0	0.00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
Comptes financiers	0,00	0.00	264 268,19	2,14	0.00	0.00	0,00	0.00
Passif								
Operations temporaires sur titres	0,00	0,00	00,0	0,00	0.00	0,00	0,00	0.00
Comptes financiers	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mais	.%	[3 mois - 1 an]	3%	[1 - 3 ans]	2%.	[3 - 5 ans]	.%	> 5 ans	.9%
Actif										,
Dépôts	0,00	0,00	00,0	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0.00	0.00	0.00	0.00	6.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Operations temporaires sur titres	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	00,0	0.00	0,00	0.00
Comptes financiers	264 268,19	2.14	0,00	0.00	0.00	0.00	9,00	0.00	0,00	0.00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	D,00	0,00	0.00
Comptes financiers	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise2	% JPY	Devise 3 GBP	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif	N/ACES		10.00 P.					
Dépôts	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
Actions et valeurs assimilées	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00	0;00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
Titres d'OPC	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	0,00	0.00	0.00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00	0.0
Contrats financiers	0,00	0;00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Créance	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00	0.00	0.0
Comptes financiers	132 285,59	1,07	34 961,64	0.28	25 228,03	0.20	0,00	0,0
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00	0.0
Operations temporaires sur titres	0,00	0,00	0.00	0,00	00,0	0,00	0.00	0.0
Contrats financiers	0,00	0.00	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00	0.0
Dettes	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,0
Comptes financiers	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.0
Hors-bilan								
Opérations de convernire	0.00	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00	0.0
Autres apérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2024
Titres acquis à rémère	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			00,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice							
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire		
Total acomptes			.0	0	0.	0		

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire		
Total acomptes			0	0		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report a nouveau	0,00	0,00
Résultat	-138 370,71	-188 106,58
Total	-138 370,71	-188 106,58

Total	-138 3 / 0, / 1	-188 106,58
	28/06/2024	30/06/2023
C1 PART CAPI C	İ	
Affectation		
Distribution	0,00	00,0
Report à nouveau de l'exercice	0,00	00,0
Capitalisation	-138 370,71	-188 106,58
Total	-138 370,71	-188 106,58
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0.00	0,00
Provenant de l'exercice	0,000	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	00,0	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0.00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nette	
	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	17 746,57	558 160,19
Acomptés versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	00,0
Total	17 746,57	558 160,19

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus	et moins-values
	28/06/2024 30/06/2023	
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0.00	0.00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	17 746,57	558 160,19
Total	17 746,57	558 160,19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes)	compris les	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
30/06/2020	C1 PART CAPI C	10 989 293,76	120 873,22	90,91	0,00	0,00	0,00	-0.15
30/06/2021	CI PART CAPI C	13 770 641,30	122 110,46	112,77	0,00	0,00	0,00	3,20
30/06/2022	CI PART CAPI C	12 078 245,18	122 770,06	98,38	0,00	0,00	0,00	8,31
30/06/2023	CI PART CAPI C	12 371 234,84	119 308,02	103,69	0,00	0,00	0,00	3,10
28/06/2024	CI PART CAPIC	12 363 009,29	117 216,59	105,47	0.00	0,00	0,00	-1,02

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	94,24000	10 040,33
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 185,67000	-226 964,12
Solde net des Souscriptions/Rachats	-2 091,43000	-216 923,79
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	117 216,59000	

COMMISSIONS

	En montant
CI PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0.00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	00,0
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	09,0
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	00,0
Montant des commissions de rachat acquises	0.00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR0011422294 C1 PART CAPLC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	246 855,31
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	10,20
Rétrocessions de frais de gestion	13 604:00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	124 311,06
Total des dettes		124 311,06
Total dettes et créances		-124 311,06

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	12 223 052,16	98,87
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 837 475,04	22,95
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0.00	0,00
TITRES OPC	9 385 577,12	75,92
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0.00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0.00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0.00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-124 311,06	-1,01
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	00,00	0.00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	264 268,19	2,14
DISPONIBILITES	264 268,19	2,14
DEPOTS A TERME	00,0	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	00,0	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	12 363 009,29	100,001

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif
			33 11 22 22 23 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24	
TOTAL Actions & valeurs assimilees			2 837 475,04	22,95
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			2 837 475,04	22,95
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			2 837 475,04	22,95
TOTAL FRANCE			2.511.326,26	20,31
FR0000054470 UBISOFT ENTERTAINMENT	EUR	1,8 335	374.767,40	3,03
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	820	585 152.00	4,73
FR0000121964 KLEPIERRE	EUR	11 784	294 364,32	2,38
FR0000130809 SOCIETE GENERALE SA	EUR	3 649	79.986,08	0,65
FR001.1950732, ELIOR GROUP	BUR	121 918	322 107,36	2,61
FR0013269123 RUBIS	EUR	18 593	488 252,18	3,95
FR0013451333 LA FRANCAISE DES JEUX.SAEM	EUR	9 068	288 362,40	2,33
FR001400NLM4 ORPEA REGROUPEMENT	EUR	6.820	78 334,52	0,63
TOTAL ITALIE			74 894,18	19.0
JT0003497168 TELECOM ITALIA SPA	EUR	335 097	74 894,18	0,61
TOTAL EUXEMBOURG			134 808,80	1,09
FR0014000MR3 EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	2 896	134 808,80	1,09
TOTAL PAYS-BAS			116 445,80	0,94
NL0000289213 WERELDHAVE NV	EUR	8.795	116 445,80	0,94

Désignation des valeurs	Devise	Oté Nbre	Valeur	% Actif
		ou nominal	boursière	Net
TOTAL Titres d'OPC			9 385 577.12	75,92
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			467 123,34	3,78
TOTAL LUXEMBOURG			467 123,34	3,78
LU252758941.5 G FD - HGH YIELD MAT 2028-IC	EUR	409,84	467 123,34	3.78
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			8 918 453,78	72,14
TOTAL FRANCE			5116 423,64	41,39
FR0000292278 MAGELLAN-C	EUR	14 452,5377	289 917,91	2,35
FR0010032573 AMUNDI OBL INTERNATIONAL-IE	EUR	515,971	327 187,53	2,65
FR0010149120 CARMIGNAÇ SECURITE-AW EU ACC	BUR	305,222	557.063,72	4,51
FR0010174144 BDL REMPART EUROPE C	EUR	3 252,107	700 243,68	5,66
FR0010235507 LAZARD CREDIT OPPORTUNITIC	EUR	437,864	632 897,38	5,12
FR0010389254 CM-AM MONEPLUS-IC	EUR	1,727	1 072 590,19	8.68
FR0011839901 R-CO CONV CREDIT EURO-P EUR	BUR	258,682	292 856,48	2.37
FR0013293891 FIDELITY EUROPE: ACTION N	EUR	5.539,14	157 090,01	1,27
FR0013368065 CM-AM MONEPLUS-IC2	EUR	7.1976	1 085 597,89	8,77
FR0013535275 H2O MODERATO SP-1.	EUR	3,0287	978.85	0,01
TOTAL LUXEMBOURG			3 802 030,14	30,75
L/U0252963623 BGF-WORLD GOLD-E2 EUR	EUR	6.666,67	268 000,13	2.17
LU0316493583 FRANK TEMP ASA GR-A-AC-H1	EUR	15.073,37	304 029,87	2.46
LU0605514057 FIDELITY-CHINA CONSUME-YAEUR	EUR	33.327,58	440.590,61	3,56

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
LU0992626480 CARMIGNAC PP EMERG-F EUR AC	EUR	2.367,312	420 931,75	3,40
EU1366712351 DNCA INVEST-ARCHER M/C EU-J	EUR	1 562.5	360 484,38	2,92
EU1670724704 M&G LX OPTIMAL INC-EUR C ACC	EUR	70 704,861	750.086,66	6,07
LU1681038912 AMUNDI JPX-NIKKEI 400 UCITS	EUR	4.410	802 416,70	6,49
LU2023296168 G FUND-HYBRID CORP BDS-IC	EUR	463,655	455 490,04	3,68

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1: Information relative à la part à la p	art éligible à l'abattement de 40%	
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

ATRIO GESTION PRIVEE

Fonds commun de placement : ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE 8, Rue Volney 75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

GEORGES REY CONSEILS

23 Passage Charles Dallery
75011 PARIS
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de Gestion du Fonds.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, tels que définis par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant du FCP ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés,

l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 août 2025

Le Commissaire aux Comptes

GEORGES REY CONSEILS

The state of the s

Emmanuel DRAY

Membre de la Compagnie Régionale de Paris